

# Maisons dans les Corons



## Un bâtiment municipal dans les Corons ?

Un « double coron », abandonné depuis une quarantaine d'années, est tombé dans le domaine public devenant récemment propriété de la commune.

C'est pour envisager la destination de ces maisons qu'une réunion publique organisée par la municipalité et annoncée dans la précédente Gazette, a réuni fin avril une vingtaine de Noyantais ainsi qu'une délégation de l'association Territoire Zéro Chômeur.

### En préambule, quelques conditions ont été posées par les élus :

- que le projet fasse consensus dans la population,
- que les travaux, qui s'annoncent conséquents, soient subventionnables et supportables pour les finances locales
- que les coûts de fonctionnement soient maîtrisés.

Parmi les pistes évoquées, un projet de médiathèque et de maison de quartier a été rapidement écarté.

L'association Territoire Zéro Chômeur a proposé de créer un

lieu de vie regroupant des activités diverses : bar associatif, services à la population, ateliers « livres », « espaces verts », « informatique »...

(Voir projet 1)

Des riverains, redoutant des nuisances (stationnement, bruit), ont suggéré d'abattre les bâtiments, ou bien de les transformer en logements locatifs, en gîte touristique ou bien les vendre.

(Voir projet 2)

L'assemblée s'est attardée sur un projet de création d'un lieu de mémoire dédié à l'accueil des rapatriés d'Indochine à Noyant : un des deux logements pouvant accueillir des témoignages visuels et audios de cette période, l'autre logement pouvant être reconstitué dans l'état où étaient ces habitations dans les années cinquante.

Cette piste pourrait bénéficier de larges subventions, de mécénat, d'un appel citoyen pour les travaux. Le tarif des visites couvrirait tout ou partie des frais de fonctionnement.

(Voir projet 3)

**Une nouvelle réunion publique, le vendredi 9 septembre à 18h, devra choisir l'un des projets en vue d'une étude plus approfondie.**



## Réunion publique

**Vendredi 9 septembre à 18h Salle des fêtes**

Guy Dauchat - Adjoint au Maire

### Projet 1

Le projet TZCLD, amorcé en pratique sur le territoire du bocage bourbonnais à travers l'association COM'1, a présenté ses différentes activités qui pourraient participer au projet de réhabilitation des corons par la mairie de Noyant :

- Informatique (réparation, installation et accompagnement) création d'un café-internet et animation du lieu.
  - Espaces verts (jardins villageois pédagogiques)
  - Atelier livres (installation et organisation d'un fonds documentaire, animations)
  - Atelier bois (possibilité d'aménagements intérieurs et extérieurs du local.
- Texte proposé par Julien Martinez

**Notes de la Gazette :** Des financements publics peuvent s'envisager. Quid du coût de fonctionnement (salaires, entretien...) ?

### Projet 2

Quelques riverains ont proposé que ces maisons de Coron soient abattues (ce qui se révèle structurellement impossible).

Ils ont mis en avant trois autres pistes :

#### La transformation des maisons en logements locatifs.

Avantage : proposer de nouveaux logements sur Noyant alors que la commune en manque.

Inconvénient : coût important pour la commune avec un subventionnement limité, sans certitude que les loyers couvrent les dépenses.

#### La transformation des maisons en gîtes touristiques

Avantages et inconvénients sont les mêmes que précédemment. Se pose en plus la question de la gestion des gîtes.

**Vendre les maisons** (valeur estimée très faible)

### Projet 3

Profiter de l'opportunité d'avoir des locaux dans les Corons pour créer un lieu de mémoire dédié à l'arrivée des rapatriés d'Indochine à Noyant.

La mémoire directe des premiers arrivants disparaît peu à peu et la soif de connaissance des générations suivantes pour comprendre leurs origines est grande.

Beaucoup de visiteurs de Noyant cherchent à comprendre l'histoire de notre village qui fait écho à un pan de l'histoire de la France.

L'une des maisons pourrait recevoir des témoignages des années 50/60 relatant l'arrivée des rapatriés dans le village : photos, écrits, films, témoignages sonores, ... Une muséographie moderne pourrait mettre en valeur ces documents.

L'autre maison serait une reconstitution d'une maison de coron dans les années cinquante.

Avantage : projet subventionnable pouvant bénéficier de mécénat. Une visite payante permettrait de couvrir tout ou partie des frais de fonctionnement.

Inconvénient : nuisances induites par l'activité (passage de visiteurs, parking).